

Analyses & Etudes

DES CAISSES D'ALLOCACTIONS FAMILIALES DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

N°2
Supplément
Réunion

Profil des allocataires dépendant exclusivement des prestations de la Caf

Le versement des prestations sociales à La Réunion (aides à la famille, prestations logement, minima sociaux) joue un rôle crucial dans la réduction des inégalités. La part des prestations sociales dans les revenus des allocataires de la CAF constitue un indicateur clé de la fragilité économique des ménages réunionnais.

Au 1^{er} janvier 2024, 137 932 allocataires dépendent à plus de 50 % des prestations sociales de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), dont 89 277 en sont totalement tributaires (cf. tableau 1). En d'autres termes, 31 % des allocataires ne disposent d'aucune autre source de revenus que les prestations de la CAF, contre 33 % pour l'ensemble des départements d'outre-mer et seulement 17 % pour la France hexagonale.

Une dépendance disparate sur le territoire

La dépendance totale des ressources des allocataires aux prestations sociales et familiales varie fortement à travers l'île (cf. carte 1). Ainsi, les quartiers prioritaires de la ville (Qpv) présentent de fortes proportions d'habitants dépendant entièrement des prestations de la CAF. Ces quartiers se situent principalement dans des zones à forte densité de bénéficiaires. En effet, près de deux allocataires sur cinq dans ces quartiers voient leurs revenus totalement dépendre des aides de la CAF.

Les concentrations les plus élevées de bénéficiaires se trouvent dans l'est de l'île, notamment dans les communes de Saint-Benoît, Saint-André et Salazie, où plus de 36 % des allocataires sont entièrement dépendants des prestations sociales.

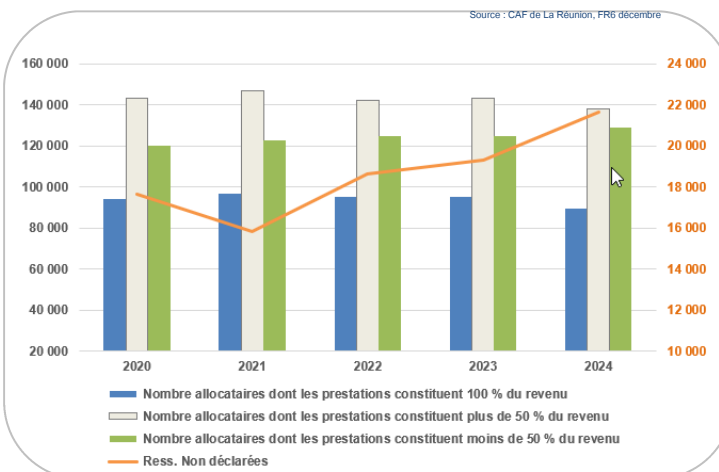
À contrario L'Entre-Deux (18 %), l'Étang-Salé (21 %) et les Avirons (21 %) affichent les taux les plus bas (cf. tableau 2).

Cette dépendance aux prestations sociales ne se limite pas uniquement aux QPV. Ainsi, en dehors des zones à forte densité, certaines parties du sud-est et des cirques de l'île enregistrent également des taux de dépendance significatifs, même si ceux-ci restent inférieurs à ceux observés dans les zones les plus touchées.

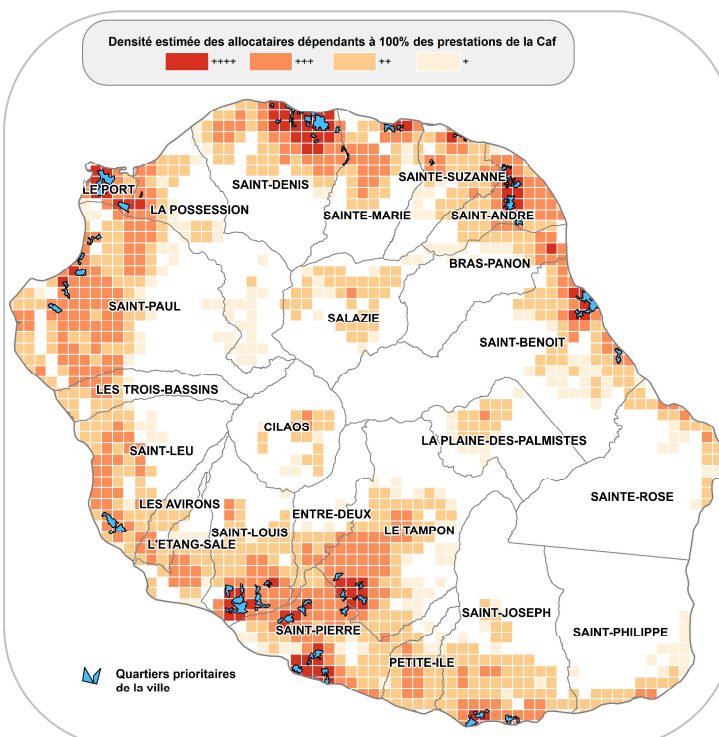
Source : CAF de La Réunion, FR6 décembre

Dépendance des allocataires CAF	2023	2024	évolution
Nombre allocataires dont les prestations constituent moins de 50 % du revenu	124 947	128 729	3,0%
Nombre allocataires dont les prestations constituent plus de 50 % du revenu	143 364	137 932	-3,8%
Nombre allocataires dont les prestations constituent 100 % du revenu	94 917	89 277	-5,9%

Tableau 1. Nombre d'allocataires et dépendance des allocataires



Graphique 1. Evolution des allocataires dépendants depuis 2020



Carte 1. Densité estimée des allocataires dépendants à 100 % des prestations de la CAF

Caractéristiques des allocataires totalement dépendants des prestations de la Caf

En janvier 2024, la population des allocataires totalement dépendants des prestations de la CAF (soit 89 277 allocataires) présente les caractéristiques suivantes :

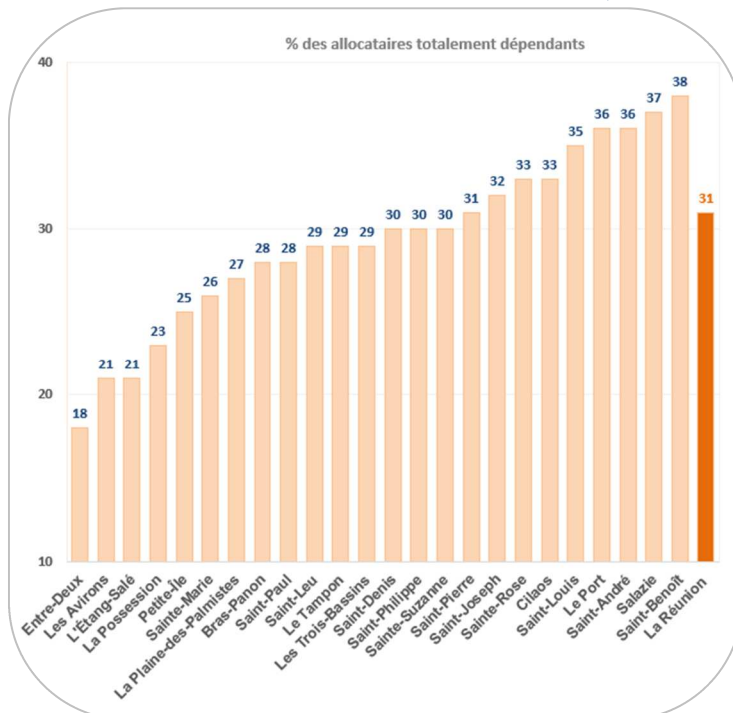
- Elle est majoritairement composée de femmes, représentant 60 % de cette population, soit environ 53 400 personnes.
- 37 % sont des familles, dont la majorité sont monoparentales (31 %). La proportion de couples est de 6 %, tandis que 60 % des allocataires sont sans enfants (cf. graphique 2).
- Le nombre de familles ayant au moins deux enfants est d'environ 21 430, représentant un quart des allocataires totalement dépendants des prestations de la CAF. Près de 6 % de ces allocataires ont plus de trois enfants.
- Deux allocataires sur cinq ont entre 30 et 49 ans. Les jeunes de moins de 25 ans représentent 8 %, tandis que ceux âgés de 25 à 30 ans sont légèrement plus nombreux, avec 9 %. Enfin, un allocataire sur cinq a 60 ans ou plus.

Forte dépendance des allocataires aux minima sociaux

Parmi les allocataires totalement dépendants des prestations sociales, 84 % bénéficient des minima sociaux, dont 64 % perçoivent le Revenu de solidarité active (RSA). En parallèle, plus de la moitié des allocataires, soit 52 %, reçoit des aides au logement, dont 27 % bénéficient spécifiquement de l'allocation de logement familial (ALF).

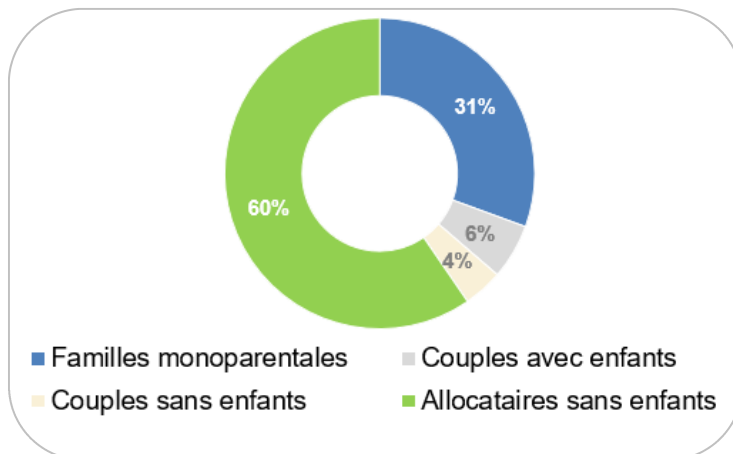
Enfin, 36 % des allocataires perçoivent des aides liées à l'accompagnement des familles, dont 33 % reçoivent les allocations familiales (AF) et 21 % l'allocation de soutien familial (ASF), une aide destinée aux familles élevant un ou plusieurs enfants sans le soutien financier de l'autre parent (cf. tableau 4).

Auteur : CALLY Jean-Romain



Graphique 2. La part des allocataires totalement dépendants par commune

Source : CAF de La Réunion, FR6 décembre



Graphique 3. La situation familiale des allocataires totalement dépendants

Source : CAF de La Réunion, FR6 décembre

Allocataires totalement dépendants bénéficiaires	Part
Aides liées à l'accompagnement des familles	36%
dont Allocations familiales	33%
dont Allocation soutien familial	21%
Aides liées au logement	52%
dont Allocation de logement familial	27%
Aides liées aux minima-sociaux	84%
dont Revenu de solidarité Active (Rsa)	64%

Tableau 2. Les allocataires totalement dépendants et prestations CAF



Publication électronique du Pôle Régional d'Observation Socio-économique des Départements d'Outre-Mer (PROSE- DOM)

Directeurs de la publication : Patrick DIVAD, Guillaume LACROIX, Philippe FERY, Stéphane KERMARREC, Sonia MELINA HYACINTHE
Service : Pôle Régional d'Observation Socio-économique des départements d'Outre-Mer (PROSE - DOM)

Réalisation : Observatoire Statistiques et Etudes de la Caisse d'allocations familiales de La Réunion
Contacts : Caf971-Pilotage@caf.fr / observatoire-statistiques@caf974.caf.fr
Adresse : 412 rue fleur de Jade 97 833 Sainte Marie Cedex

Site web : www.caf.fr

ISSN : 3036-9398